

Conseil Communautaire du 6 Avril 2021

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 021-200006682-20210406-CC_21_050-DE

Date d'envoi de la convocation : 31 mars 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 90

Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 63

Nombre de Procurations : 17

Nombre de Votants : 80

Présidence de : M. Alain SUGUENOT, Président

Présents : Titulaires : Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Bernard BATAULT, Rémy MORIN, Jean-Luc BECQUET, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Marie-France BRAVARD, Geoffroy BRUNEL, Anne CAILLAUD, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Charlotte FOUGERE, Emmanuelle JEUNET-MANCY, Sophie LEFAIX, Virginie LEVIEL, Geneviève PELLETIER, Michel PIERRON, Jonathan VION, Pascal HUGUENIN, Vittorio SPARTA, Delphine SAVARY, Patricia ROSSIGNOL, Richard BENINGER, Céline DANCER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Arnaud GUICHARD, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Michel BOULEY, Jean-Luc PETIT, Véronique RICHER, Jérôme FOL, Jean-Louis BAUDOIN, Guy DROMARD, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Cladio PAGNOTTA, Rémi CHAMPAUD, Laurence BROCHOT, Olivier MENAGER, Jacques FROTEY, Michel MOINGEON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Jacqueline METAIS, Sylvain JACOB, Eric SORDET, Daniel TRUCHOT, Daniel CARRIER, Jean MAREY, Pascal BOULEY.

Suppléants : Mme Catherine TIXIER, (suppléante de M. Yves PYS – CHANGE),
M. Thierry DUBUISSON (suppléant de M. Christian GHISLAIN – CORCELLES-LES-ARTS),
M. Michel PERDRIER (suppléant de M. Pierre BROUANT - CORGENGOUX),
M. Michel ROY (suppléant de M. Marc DENIZOT – CORMOT-VAUCHIGNON),
M. Michel GIEN (suppléant de M. Pascal MALAQUIN – MELOISEY),

Délégués ayant donné procuration :

Mme Carole BERNHARD à M. Raphaël BOUILLET,
Mme Géraldine CHAMPANAY à M. Pierre BOLZE,
M. Jean-François CHAMPION à M. Alain SUGUENOT,
M. Thibaut GLOAGUEN à M. DAHLEN,
Mme Virginie LONGIN à Mme BRAVARD,
Mme Olivia PUSSET à M. Pierre BOLZE,
Mme Sihème REZIGUE à Mme Charlotte FOUGERE,
M. Philippe ROUX à M. Xavier COSTE,
Mme Virginie ROUXEL-SEGAUT à Mme JEUNET-MANCY,
M. Sébastien LAURENT à M. Vittorio SPARTA,
M. Gérard NAIRAT à Mme Patricia ROSSIGNOL,
Mme Estelle BRUNAUD à Mme Virginie LEVIEL,
Mme Corinne GARREAU à M. Jérôme FOL,
M. Jean-Paul BOURGOGNE à M. Jean-Christophe VALLET,
M. Jean-Pascal MONIN à Mme Laurence BROCHOT,
M. Gilles ARPAILLANGES à M. Jean-Luc PETIT,
M. Gérard GREFFE à Mme Céline DANCER,

Délégués absents non représentés :

Mmes et MM. Gérard ROY, Eric MONNOT, Bernard REPOLT, Didier DURIAUX, Jean-Noël MORY, Sandrine ARRAULT, Olivier ATHANASE, Cyril DEREPIERRE, Alexandra PASCAL, Guy VADROT

Secrétaire : M. Alexis FAIVRE

TARIFS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

RAPPORTEUR : M. Pierre BOLZE

Le Conseil communautaire, chaque année, doit se prononcer sur les tarifs des équipements sportifs.

Pour l'année 2021, les tarifs de location des équipements sportifs sont maintenus au même niveau que l'année 2020.

DECISION

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE la grille tarifaire de location des Equipements sportifs, dans les conditions jointes en annexe à la présente délibération,
- NOTE que ces tarifs sont applicables au 1^{er} janvier 2021

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
pour le PRESIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le

ID : 021-200006682-20210406-CC_21_050-DE

SLO

Jean-François PONS



« La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication et/ ou de son affichage, d'un recours contentieux déposé auprès du Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas 21000 DIJON ou via l'application télérécourse citoyen (www.telerecours.fr). Un recours gracieux peut également être formulé auprès de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Cote et Sud, 14 rue Philippe TRINQUET, 21200 BEAUNE, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. »

TARIFS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

FORUM DES SPORTS - BEAUNE	DUREE DE LOCATION			
	HEURE	Journée Complète (9h à 16h d'occupation)	Week end samedi 7h au dimanche 23h	Semaine lundi 7h au vendredi 23h
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Salle omnisports	23,50 €	145,00 €	395,00 €	795,00 €
Mur d'Escalade	45,00 €	280,00 €	750,00 €	1 500,00 €
Salle pluridisciplinaire	13,50 €	90,00 €	210,00 €	425,00 €
Salle de gymnastique	13,50 €	90,00 €	210,00 €	425,00 €
Salle de boxe	13,50 €	90,00 €	210,00 €	425,00 €
Salle de karaté	13,50 €	90,00 €	210,00 €	425,00 €
Dojo	13,50 €	90,00 €	210,00 €	425,00 €
Salle de réunion	9,50 €	80,00 €	190,00 €	380,00 €
Espace buvette	9,50 €	80,00 €	190,00 €	380,00 €
Plateau ext d'évolution	10,00 €	75,00 €	175,00 €	360,00 €
Vidéo projecteur (ordinateur fourni)	10,00 €	120,00 €	280,00 €	570,00 €
Sonorisation	7,00 €	80,00 €	225,00 €	450,00 €
Forfait Accès Site		40,00 €	100,00 €	210,00 €

CS MICHEL BON - BEAUNE	DUREE DE LOCATION			
	HEURE	Journée Complète (9h à 16h d'occupation)	Week end samedi 7h au dimanche 23h	Semaine lundi 7h au vendredi 23h
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Salle omnisports	23,50 €	145,00 €	395,00 €	795,00 €
Salle de lutte	13,50 €	90,00 €	210,00 €	425,00 €
Salle de Gymnastique	13,50 €	90,00 €	210,00 €	425,00 €
Plateau ext d'évolution	10,00 €	75,00 €	175,00 €	360,00 €
Sonorisation	7,00 €	80,00 €	225,00 €	450,00 €
Forfait Accès Site		40,00 €	100,00 €	210,00 €

CS JEAN DESANGLE - BEAUNE	DUREE DE LOCATION			
	HEURE	Journée Complète (9h à 16h d'occupation)	Week end samedi 7h au dimanche 23h	Semaine lundi 7h au vendredi 23h
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Salle Omnisports	23,50 €	145,00 €	395,00 €	795,00 €
Salle de gymnastique	13,50 €	90,00 €	210,00 €	450,00 €
Salle de combat	13,50 €	90,00 €	210,00 €	450,00 €
Terrain de football	10,00 €	120,00 €	240,00 €	600,00 €
Stade athlétisme	10,00 €	120,00 €	240,00 €	600,00 €
Forfait Accès Site		40,00 €	100,00 €	210,00 €

CS SAINT NICOLAS - MEURSAULT	DUREE DE LOCATION			
	HEURE	Journée Complète (9h à 16h d'occupation)	Week end samedi 7h au dimanche 23h	Semaine lundi 7h au vendredi 23h
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Salle omnisports	23,50 €	145,00 €	395,00 €	795,00 €
Salle de gymnastique	13,50 €	90,00 €	210,00 €	450,00 €
Salle de tir à l'arc	13,50 €	90,00 €	210,00 €	450,00 €
Terrain foot Stabilisé	10,00 €	87,00 €	240,00 €	480,00 €
Terrain foot Honneur	45,00 €	500,00 €	1 000,00 €	2 250,00 €
Terrain foot Annexe	10,00 €	120,00 €	240,00 €	600,00 €
Terrain de tennis	10,00 €	75,00 €	175,00 €	300,00 €
Salle de réunion	9,50 €	80,00 €	190,00 €	380,00 €
Espace cafétéria	9,50 €	80,00 €	190,00 €	380,00 €
Espace restauration	12,50 €	110,00 €	330,00 €	
Sonorisation	7,00 €	80,00 €	225,00 €	450,00 €
Forfait Accès Site		40,00 €	100,00 €	210,00 €

STADE GUIGONE DE SALINS	DUREE DE LOCATION			
	HEURE	Journée Complète (9h à 16h d'occupation)	Week end samedi 7h au dimanche 23h	Semaine lundi 7h au vendredi 23h
	Tarif	Tarif	Tarif	Tarif
Terrain de football	18,00 €	225,00 €	450,00 €	1 125,00 €
Forfait Accès Site		40,00 €	100,00 €	210,00 €

Tarification des prestations d'éclairage :

w Supplément éclairage nocturne : 80 €

Tarification des prestations de nettoyage :

w Nettoyage de la salle omnisports : 75 €

w Nettoyage des vestiaires ou des communs : 50 €

Tarification pour la mise à disposition d'une protection pour les sols sportifs au m² :w Moquette : 0,25€ / m²